

“We should take care not to make the intellect our god; it has, of course, powerful muscles, but no personality.”

Albert Einstein (1879-1955)

Texte n°1 : L'industrie agroalimentaire

*Qu'est-ce que l'industrie agroalimentaire ? Définition et explications.

L'industrie agroalimentaire représente toutes les filières industrielles dont la fonction utilité réside dans la transformation des productions agricoles, de chasse et de pêche à destination de la consommation humaine ou animale.

Elle regroupe toutes les activités permettant de transformer des produits semés, cultivés, récoltés ou chassés dans la nature en produits d'alimentation.

L'industrie agroalimentaire base son exercice sur la possibilité d'extraire des ressources naturelles ou matières premières à usage alimentaire pour les modifier au sein d'usines dédiées dans un objectif de consommation pour l'homme ou l'animal.

En économie, ce secteur d'activité, lié à l'agriculture et à la pêche, est vital car la vie repose, en premier lieu, sur l'alimentation, au-delà du fait qu'il représente un vivier important d'emplois.

Concrètement, l'industrie agroalimentaire peut se subdiviser comme suit :

- ✓ Industrie du sucre ;
- ✓ Industrie de fabrication d'aliments composés – pâte, riz, plats préparés, etc. ;
- ✓ Industrie de la viande et du poisson ;
- ✓ Industrie de fabrication de produits salés, sucrés, etc. ;
- ✓ Industrie de fabrication de produits céréaliers et d'épicerie ; etc.

En clair, tous les produits alimentaires qu'on trouve dans les magasins et la grande distribution sont issus de l'industrie agroalimentaire.

Les professionnels de ce secteur sont appelés les industriels de l'alimentation.

Au sein de la filière, un discernement et une distinction sont nécessaires entre les acteurs en termes qualitatifs et quantitatifs ; certains optent pour une transformation de produits agroalimentaires plus ou moins bons pour le goût ou la santé humaine et animale.

Le consommateur est informé sur les étiquetages par les industriels pour faire ses propres choix en fonction de critères qualitatifs et budgétaires – généralement, le prix varie en croissant selon le niveau de qualité.

Au cours d'un temps long, il est constaté d'importants progrès scientifiques, sociaux et éthiques au sein de cette industrie – au XIXe et XXe siècles, les critères normatifs étaient moins restrictifs à comparer à ceux du XXIe siècle dont la tendance générale est à l'alimentation bio et saine.

Le secteur de l'industrie agroalimentaire est très encadré et contrôlé par un ensemble d'autorités diverses et variées – sanitaire ; etc.- pour des raisons évidentes de santé publique.

L'industrie agroalimentaire est un sous-ensemble de l'agro-industrie – cette dernière inclut la transformation de produits non alimentaires tels que les biocarburants, etc.

Les agents économiques de la filière sont exposés à des coûts matériels et immatériels très élevés – bâtiment industriel, équipement et machine, ressources humaines, etc.- dont le retour sur investissement est relativement long et aléatoire.

Sous la pression tarifaire de la concurrence internationale et des évolutions biologiques et technologiques, ce segment de marché n'a pas échappé à l'automatisation des processus, à la robotisation et à l'intelligence artificielle dont les manufactures ont tendance à converger vers l'usine du futur.

Sur le marché, les entreprises leaders sont : Danone (France) ; Unilever (Angleterre/Pays-Bas) ; Nestlé (Suisse) ; Mondelez International (USA) ; Lactalis (France) ; WH Group (Chine) ; JBS (Brésil) ; etc.

Source : [Rachat du crédit](#)

Terminologie

Français	Anglais	Arabe
L'industrie agroalimentaire	Food industry	الصناعات الغذائية
Les productions agricoles	Agricultural production	إنتاج زراعي
La chasse (n.)	The hunt	الصيد
La pêche (n.)	Fishing	الصيد البحري
La consommation humaine	human consumption	استهلاك بشري
La consommation animale	Animal consumption	استهلاك الحيوانات
Les ressources naturelles	Natural resources	الموارد الطبيعية
Les matières premières	Raw materials	المواد الخام
Vital (adj.)	Vital	حيوي
Un vivier (n.)	A breeding ground	أرض خصبة
Concrètement (adv.)	Concretely	بشكل ملموس
Qualitatif (adj.)	Qualitative	نوعي
Quantitatif (adj.)	Quantitative	كمي
Les étiquetages (n.)	Labeling	الوسم
L'alimentation bio	Organic food	طعام عضوي
Saine (adj.)	healthy	صحي
Le biocarburant	Biofuel	الوقود الحيوي
Aléatoire (adj.)	Random	عشوائي
La pression tarifaire	Pricing pressure	ضغط التسعير
L'économie	Economy	اقتصاد
L'agriculture	Agriculture	الزراعة

Rappels de grammaire

Les adjectifs possessifs

Les pronoms possessifs

I. Adjectif possessif

L'adjectif possessif regroupe les formes suivantes : mien, tien, sien, nôtre, vôtre, leur. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte :

- Ces livres sont miens (miens est ici attribut du sujet livres)
- Ce secret est nôtre. (Nôtre est ici attribut du sujet secret)
- Ces miennes amitiés que je regrette déjà... (miennes est ici épithète liée au nom amitiés)
- Amicalement vôtre (tournure appartenant au niveau soutenu)

Difficulté : Attention à l'accent circonflexe sur nôtre et vôtre ! Lorsqu'ils sont déterminants possessifs et précèdent le nom, notre et votre s'écrivent sans accent circonflexe :

- C'est notre maison.

En revanche, lorsqu'ils sont adjectifs possessifs en fonction d'attribut, c'est-à-dire séparés du nom par le verbe, nôtre et vôtre prennent bien un accent circonflexe :

- Cette maison est nôtre.

II. Pronom possessif

Les pronoms possessifs marquent la possession ou la relation. Ils reprennent un nom ou un groupe nominal précédé d'un déterminant possessif ou indiquant déjà une relation :

- Est-ce que tu as tes clés ? J'ai perdu les miennes. (= j'ai perdu mes clés)
- Son père est professeur de français, comme le tien. (= comme ton père)
- La sœur de Paul est aussi brillante que la tienne.

Les pronoms possessifs varient en fonction du genre et du nombre de la chose possédée, mais aussi en fonction de la personne du possesseur :

Possesseur	Possédé masculin singulier	Possédé féminin singulier	Possédé masculin pluriel	Possédé féminin pluriel
La première personne du singulier	Le mien	La mienne	Les miens	Les miennes
La deuxième personne du singulier	Le tien	La tienne	Les tiens	Les tiennes
La troisième personne du singulier	Le sien	La sienne	Les siens	Les siennes
La première personne du pluriel	Le nôtre	La nôtre	Les nôtres	Les nôtres
La deuxième du pluriel	Le vôtre	La vôtre	Les vôtres	Les vôtres
La troisième du pluriel	Le leur	La leur	Les leurs	Les leurs

Les pronoms possessifs le nôtre, la nôtre, les nôtres, le vôtre, la vôtre et les vôtres prennent un accent circonflexe sur le ô :

- Mon fils aime jouer avec le vôtre.

Cet accent circonflexe est également présent sur les adjectifs possessifs nôtre et vôtre qui, dans le registre soutenu, occupent la fonction d'attribut (ils sont alors séparés du nom auquel ils se rapportent par un verbe) :

- Ce trésor est nôtre.

En revanche, il n'y a pas d'accent sur les déterminants possessifs *notre* et *vos* qui précèdent immédiatement le nom auquel ils se rapportent :

- J'ai retrouvé votre chat.

Le premier élément constitutif du pronom possessif est l'article défini *le*, *la*, *les*. Précédés de la préposition *à*, les articles '*le*' et '*les*' se contractent en '*au*' et '*aux*' :

- Ce n'est pas à mon chef qu'il faut dire ça, mais au tien.
- Vous dites qu'il faut supprimer les primes. Est-ce aux vôtres que vous pensez ?

Précédés de la préposition *de*, les articles '*le*' et '*se*' contractent en '*du*' et '*des*' :

- Je ne dis pas de mal de votre travail : ne dites pas de mal du mien.
- Il passe son temps à s'occuper des affaires des autres. Qu'il s'occupe plutôt des siennes !

Le pronom possessif s'emploie sans antécédent au masculin pluriel pour désigner la famille, les amis, les partisans :

- Il a rompu avec tous les siens.
- Serez-vous des nôtres demain soir ?

On rencontre le pronom possessif sans antécédent dans certaines expressions ; il prend alors différents sens :

- Y mettre du sien (= de la bonne volonté)
- Faire des siennes (= des bêtises)

Ne pas confondre le pronom possessif et l'adjectif possessif sans l'article défini :

- ✓ En fonction d'attribut :
 - Elle a fait sienne cette devise.
- ✓ Dans un registre soutenu :
 - Un mien collègue
- ✓ Dans certaines formules épistolaires :
 - Amicalement vôtre

Source : Dictionnaire le Robert